La médecine libérale pour une santé durable

L'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon a décerné ses Prix de thèse 2015

Les Drs Joël Waldmeyer, Hector Simon, Maxime Delvert et Paul Monguillot sont les lauréats du concours Prix de thèse 2015,
organisé par l'URPS-Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon.
Le Dr Jean Mané, Président
de l'URPS
,
leur
a remis
ces
prix
le 6 juin 2015, au cours
des
4
e
Rencontres pour une Santé Durable qui ont rassemblé une centaine de participants à la Grande Motte (Hérault).

Les lauréats ont reçu un diplôme et un chèque de 3000 euros pour le 1er prix, 2000 euros pour le 2 e prix, 1000 euros pour le 3 e prix ai nsi que
pour le prix spécial.

L'URPS justifie l'attribution d'un prix spécial pour en souligner l'originalité et promouvoir un travail jugé riche d'enseignement.

13 thèses ont été présentées cette année, provenant toutes de spécialistes en médecine générale . Le comité de lecture était constitué des Drs Ca lmes, Costa, Martinez, Plique, Proslier et Radier, tous membres élus de l'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon.
A noter qu'après un palmarès 100% féminin en 2014, celui de cette année est en totalité masculin !

Les thèses sont disponibles en téléchargement sur le site de l'URPS : http://www.urpsml-lr.org/prix-these/theses-primees/theses-primees

1er prix

Dr Joël Waldmeyer : « L'unité mobile d'urgence et de permanence des soins : évaluation 2013 de l'expérimentation en pays cœur d'Hérault »

2e prix

Dr Hector Simon : « Organisation de deux journées de formation sur les soins primaires et l'exercice libéral - Impact d'une recherche-action sur le sentiment d'aptitude à exercer et le désir d'installation des internes en spécialité de premier recours du Languedoc-Roussillon »

3e prix

Dr Maxime Delvert : « Prise en charge pré-hospitalière du paludisme d'importation : Étude rétrospective de 230 cas diagnostiqués au CHU de Nîmes de 2000 à 2013 »

Prix spécial du jury

Dr Paul Monguillot : « Baclofène et alcoolo-dépendance, un bouleversement à retardement ? »

A propos de

l'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon

L'Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon représente les 6000 médecins libéraux en exercice dans la Région. Elle compte 60 médecins libéraux, élus en 2010 par leurs pairs, répartis en trois collèges : médecins généralistes ; chirurgiens, anesthésistes et obstétriciens ; médecins des autres spécialités. Elle participe à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé, à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ainsi qu'à l'organisation de l'exercice professionnel, en ce qui concerne par exemple la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice. L'URPS entretient des contacts étroits avec l'ensemble des acteurs de la santé, en premier lieu avec l'Agence Régionale de Santé, ainsi qu'avec le Comité du Développement Durable en Santé. www.urpsml-lr.org